



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France
à

Monsieur le Préfet de l'Oise
Unité Départementale de l'Oise
60000 Beauvais

Lille, le 21 novembre 2018

Objet : Demande d'autorisation d'exploiter un atelier de fabrication d'articles de maroquinerie sur la commune de Verneuil-en-Halatte (60)

Information sur un avis tacite de l'Autorité Environnementale

N° d'enregistrement Garance : n°2018 - 2889

Monsieur le Préfet,

Vous avez saisi le 20 septembre 2018 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée